



18 communes
25 938 habitants
203,42 km²

Aumont en Halatte
Barbery
Borest
Brasseuse
Chamant
Courteuil
Fleurines
Fontaine Chaâlis
Montépilloy
Mont L'Evêque
Montlognon
Ognon
Pontarmé
Raray
Rully
Senlis
Thiers Sur Thève
Villers Saint Frambourg

Communauté de Communes
Senlis Sud Oise
30 Avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS
Téléphone : 03.44.99.08.60
accueil@ccsso.fr

DE GRANDS PROJETS POUR UN GRAND TERRITOIRE

Madame, Monsieur,

Les Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ont élu les nouveaux membres du bureau communautaire suite à la démission de Monsieur Jérôme BASCHER, devenu Sénateur.

Je souhaite vous communiquer la composition du bureau communautaire et nos objectifs pour le territoire.

Un Président et neuf Vice-présidents ont ainsi été élus, parmi les 48 conseillers communautaires, afin de prendre en charge l'ensemble des compétences :



Philippe CHARRIER

(Maire de Chamant)

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise



Alain BATTAGLIA

(Maire de Pontarmé)

Vice-président en charge des affaires générales et de l'environnement



Marie-Paule EECKHOUT

(Maire de Borest)

Vice-présidente en charge des finances



Didier JEUDON

(Maire de Thiers sur Thève)

Vice-président en charge du développement économique



Véronique PRUVOST BITAR

(Conseillère municipale de Senlis)

Vice-présidente en charge des affaires sociales



François DUMOULIN

(Maire de Courteuil)

Vice-président en charge du Tourisme et des voies vertes



Nathalie LEBAS

(Conseillère municipale de Senlis)

Vice-présidente en charge des équipements communautaires et des relations avec les partenaires



Dimitri ROLAND

(Maire de Barbery)

Vice-président en charge de l'eau et l'assainissement



Christel JAUNET

(Maire d'Aumont en Halatte)

Vice-présidente en charge de la petite enfance



Jacky MELIQUE

(Conseiller municipal de Fleurines)

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire

Pour épauler ces vice-président(e)s élus, cinq membres supplémentaires ont été désignés :



Alexis PATRIA
Maire de Fontaine Chaalis



Maurice CLERGOT
Conseiller municipal de Senlis



Sophie REYNAL
Conseillère municipale de Senlis



Patrice CORNU
Maire de Montépilloy



Luc PESSÉ
Conseiller municipal de Senlis

Cet exécutif s'est réuni, afin de définir les projets à mener dans les mois prochains.

Compétence fondamentale, le développement économique : notre territoire bénéficie de nombreux avantages, comme la proximité de l'autoroute A1, de l'aéroport Paris Charles de Gaulle et du bassin d'emploi de l'Île-de-France. Ces atouts doivent être exploités, afin de renforcer l'attractivité de notre territoire, favoriser la création d'emplois et l'installation d'entreprises.

Parmi les actions à venir, nous devons, entre autres, continuer le travail engagé durant l'année 2017 concernant la collecte des ordures ménagères et son harmonisation technique et financière.

Le service petite-enfance (Halte-Garderie Itinérante et Relais d'Assistantes Maternelles), apprécié de tous, fera l'objet d'un renforcement de ses activités et d'une étude sur les modes de garde attendus sur le territoire.

Après avoir participé au financement de la fibre optique, à hauteur de quatre millions d'euros (soit 370€ par branchement), les grands projets ne seront naturellement pas oubliés. La construction d'un centre aquatique devra être conforme à nos besoins et nos moyens financiers. Pour ce faire, les études doivent donc être complétées, en concertation avec tous les acteurs du territoire (associations, représentants éducatifs, financeurs...), afin de répondre à un véritable besoin, dans un contexte de baisse des aides de l'Etat.

Il est important que chaque habitant puisse disposer de services de qualité et de proximité, quelque soit sa commune de résidence.

La Communauté de Communes accompagnera toutes les communes dans le développement de l'assainissement, nécessaire au confort et à la qualité de notre vie quotidienne. L'anticipation sur ce dossier est une nécessité. Elle permettra de garantir de manière optimale l'obtention des aides auprès des partenaires institutionnels.

Riches d'une culture commune et soucieux de développer des réalisations ambitieuses et porteuses d'avenir pour tous, nous entreprendrons des études pour un rapprochement avec des communautés de communes voisines. La synergie entre les deux offices de tourisme de Chantilly et de Senlis est, déjà en cours, afin de proposer une offre touristique commune.

Je m'engage à vous informer régulièrement de l'avancée des projets et des principales orientations prises par l'équipe communautaire.

Vos services de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour toute information.

Soyez assuré de mon dévouement et de mon implication quotidienne, pour un développement harmonieux et raisonné de notre territoire.

Philippe CHARRIER

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Chamant